

Le groupe socialiste du Sénat a co-signé deux amendements de Jean-Pierre Sueur, Michel Delebarre et Michel Boutant visant à exclure le ministère de la Justice de la communauté du renseignement qui réunit les services concourant aux activités de renseignement.

Ces amendements reprennent la position qui avait été celle du gouvernement à l'Assemblée nationale et qui n'avait pas été suivie par elle.

Ils ont pour objet de prendre pleinement en compte la spécificité du ministère de la Justice.

>> [Lire le compte-rendu de la commission des lois du 20 mai](#)

.